



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 24 juin 2013

11389/13

**COAFR 195
ACP 95
PESC 756
DEVGEN 161
COTER 72
COMAG 61
COHAFA 74
RELEX 560**

NOTE

Du: Secrétariat général du Conseil
Aux: Délégations

Objet: Conclusions du Conseil relatives au Mali

Lors de sa session du 24 juin 2013, le Conseil a adopté les conclusions du Conseil qui figurent à l'annexe de la présente note.

Conclusions du Conseil relatives au Mali

1. L'Union européenne (UE) salue la signature de l'accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali le 18 juin 2013 entre les autorités maliennes et les groupes armés non-terroristes du nord du Mali. Cet accord préliminaire constitue une étape importante en vue de l'organisation de l'élection présidentielle sur l'ensemble du territoire du Mali, des avancées dans le cadre du dialogue national inclusif et de la restauration de l'autorité de l'Etat dans le nord du pays. Elle en appelle à toutes les parties pour mettre en œuvre les dispositions de cet accord.
2. En coopération avec ses partenaires régionaux et internationaux, l'UE continuera d'accompagner le processus de réconciliation nationale et de dialogue inclusif ouvert à la fois aux représentants civils et aux représentants des groupes armés non-terroristes et non-criminels qui ont déposé les armes. Elle se tient prête à soutenir la mise en œuvre de l'accord préliminaire de paix.
